

Gestion des entreprises extérieures

MAÎTRISER LES RISQUES LIÉS À LA PRÉSENCE ET AUX INTERVENTIONS D'ENTREPRISES EXTÉRIEURES



OBJECTIFS

Être capable de participer à la maîtrise des risques liés aux interventions d'entreprises extérieures, et pour cela :

- Décrire les obligations réglementaires relatives à la gestion des entreprises extérieures ainsi que les responsabilités associées
- Appliquer la méthodologie d'analyse des risques dans le cadre de l'élaboration d'un plan de prévention ou d'un permis de travail
- Pratiquer une visite terrain de suivi des interventions

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne chargée de la gestion des risques et du suivi d'entreprises extérieures intervenantes : donneur d'ordre, manager de production ou d'exploitation, préventeur, membre du CSE...

PRÉREQUIS

- Aucun

PROGRAMME

Champ d'application

- Définition : entreprise utilisatrice, entreprise extérieure, entreprise sous-traitante, risques d'interférence, opération...
- Évolution de la réglementation et exigences réglementaires applicables

Obligations réglementaires

- Obligations générales de l'employeur et des salariés
- Étapes de coordination des mesures de prévention et de protection :
 - inspection commune préalable des lieux
 - analyse des risques et plan de prévention
 - transmission des instructions
 - contrôle et suivi
- Droits du CSE, rôle de l'inspection du travail
- Spécificités des chantiers clos et indépendants et des opérations de chargement et/ou de déchargement
- Autres exigences réglementaires associées : conduite d'engins, travaux en hauteur, habilitation électrique, prêt de matériel...

- Responsabilité juridique des différents acteurs concernés

Analyse des risques

- Vocabulaire : danger, risque, situation d'exposition...
- Catégories et priorisation des mesures de prévention et de protection
- Méthodologie d'analyse des risques :
 - description de l'opération : modes opératoires, outils et matériels utilisés...
 - détermination des phases dangereuses
 - identification des risques
 - définition des moyens de maîtrise
 - rôles de chacun
- Transmissions des informations aux exécutants : bonnes pratiques

Suivi des interventions

- Objectifs
- Réaction aux écarts

Auto-évaluation de sa pratique : points forts et axes de progrès

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Quiz, vidéos, études de cas, échanges d'expérience, mises en situation
- Évaluation des acquis (questionnaire)

Durée

2 jours

Dates

3 et 4 mai

Coût

1 260 € HT
par participant
en inter